

CONSEIL CITOYEN

GARE, PELOUX-MAIL, CITADELLE

COMPTE RENDU N°10

Séance plénière du conseil citoyen – Mardi 8 Octobre 2013 (Salle saturne - UFCV)

	Raphaël DURET (co-animateur « élu »), Joëlle BOZONNET-VUILLERMOZ (co-animatrice « habitante »), Sylvain EYMERY (Pôle citoyen), Nathalie POURCHOUX (Association le plateau), Laurence CROPPI (Bourg-en-Bresse Agglomération)
Présents	Mesdames : Bénédicte CERTAIN-BRESSON ; Isabelle GENTON ; Denise GRATTESOL ; Maryse JOLY (Association Le Plateau) ; Gisèle SCHILLINGER ; Sara TAROUAT ; Messieurs : Marcel CURT ; Raymond GAGET ; Jacky GUERAUD ; Pierre GOBET ; Marc LOMBARD ; Jean-Guy TABARY ; Alain SCHILLINGER ; Bernard VUITTON ;
Absents excusés	Messieurs : Quentin BELAIZOUD ; Emilien SERMET ; Christophe BAUCHET (Foncia immobilier) ;
Absents	Messieurs : Ludovic ALAIN ; Cyrille KLEINE ; Mesdames : Béatrice BIZET ; Marie-Claude DESFARGES ;

Ordre du jour :

1. Adoption du compte-rendu de la dernière séance plénière
2. Point d'information sur l'extension de collecte des sacs jaunes (BBA)
3. Réflexion autour d'une meilleure communication sur l'existence des parkings secteur Gare
4. Création d'un groupe de travail « aménagements espaces publics » secteur Gare / Peloux / Montholon / Citadelle
5. Point d'information sur le dossier « Sport Santé »
6. Questions diverses (terrasse du cadran solaire, pissettes de l'immeuble Floriot, arrêt de car, antenne relais, etc...)

1. Approbation de l'avis sur le PLU du 24 Juin 2013

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. Point d'information sur l'extension de collecte des sacs jaunes (BBA)

Laurence CROPPI explique qu'après une première phase de mise en œuvre de la collecte en sacs jaunes dans le centre-ville, une seconde phase a eu lieu sur le quartier gare selon même modalités. Des bacs ont été remis aux résidents lorsque leur cour en permettait le stockage. De nombreux habitants qui avaient initialement choisi d'être en collecte sacs jaunes ont progressivement choisi d'avoir des bacs.

La troisième phase d'extension concerne une zone regroupant les quartiers Citadelle et Reyssouze. Une partie de la zone Reyssouze a été exclue du périmètre compte-tenu de la présence de PAV ou PAE – en particulier dans les secteurs en habitat collectif. Il est rappelé que la collecte des déchets triés remplace celle des ordures ménagères qui existait le jeudi. Beaucoup de bouteilles de vert ont été déposées, ce qui est étonnant car le message avait été bien compris dans d'autres secteurs. La présence de verre pose problème dans la mesure où s'il se casse, cela rend tout recyclage impossible.

Une conseillère citoyenne signale que ce qui pose problème c'est que les sacs jaunes refusés restent sur le domaine public. Elle signale par ailleurs qu'une problématique se pose particulièrement rue de la liberté où des individus déposent des sacs et encombrants dans la rue.

Laurence CROPPI répond que l'Unité cadre de vie passe régulièrement mais les personnes retirent leurs éventuelles coordonnées pour éviter d'avoir un PV. Parfois l'UCV se met en planque pour déterminer les responsables. Cette demande sera transmise à l'unité cadre de vie pour qu'une solution soit apportée.

Une conseillère citoyenne constate qu'il n'y a toujours pas de point de collecte verre sur la rue J Jaurès, alors que cela avait fait l'objet d'une demande des habitants.

Laurence CROPPI rappelle qu'aucun consensus n'avait émergé des différentes rencontres avec les riverains, la Ville a donc pris la décision de ne pas implanter ce PAV.

Un conseiller citoyen demande si l'ensemble de la ville sera couvert par ce dispositif ?

Laurence CROPPI répond que l'ensemble du territoire communal sera couvert d'ici fin 2014 a priori, puis l'extension sera réalisée sur les communes périphériques.

Une conseillère citoyenne indique que les PAV verre n'ont pas de poubelles à proximité qui permettraient de déposer les bouchons des bouteilles jetées. Laurence CROPPI signale que l'usage de ces poubelles à proximité a dérivé vers celui de bac ordures ménagères. Par conséquent, BBA a décidé de supprimer ces bacs, afin de ne pas favoriser cette dérive.

Un conseiller citoyen signale que les PAV deviennent souvent zones de dépôt d'encombrants. Il est répondu qu'une quinzaine de lieux ont actuellement été repérés sur les soixante présents sur l'ensemble de la ville.

Une conseillère citoyenne demande la procédure à suivre lorsqu'il y a des containers qui restent 7j/7 sur la voirie ? Il est répondu qu'il convient de les signaler à BBA. En effet, tous les containers ont un numéro et un utilisateur. Il s'en suit une négociation BBA avec les habitants pour trouver une solution et déterminer la pertinence de maintenir ou non le bac.

3. Réflexion autour d'une meilleure communication sur l'existence des parkings secteur Gare

Raphaël DURET introduit sur la problématique évoqué en bureau en rappelant le constat de nombreuses voitures ventouses dans les rues proches de la gare, alors que les parkings gratuits proches ne sont pas saturés.

Nathalie Pourchoux indique que l'association du Plateau est actuellement en cours de réflexion sur un projet de flyer à diffuser à l'ensemble des commerçants. Elle indique avoir conscience que de nombreux commerçants sont eux aussi voiture ventouse. La cible de diffusion sera assez large.

Un conseiller citoyen pense qu'il faudra insister sur la courte distance des parkings, parce qu'ils paraissent loin, alors qu'ils sont à grande proximité de la gare.

==> Un groupe de travail est constitué pour définir des pistes d'actions : Denise Grattesol, Pierre Gobet, Maryse Joly, Marcel Curt, Nathalie Pourchoux.

4. Création d'un groupe de travail « aménagements espaces publics » secteur Gare / Peloux / Montholon / Citadelle

L'objectif du groupe de travail sera de recenser les besoins, établir un diagnostic, prioriser et, en fonction faire des propositions.

==> Groupe de travail : Pierre GOBET, Jean-Guy TABARY, Jacky GUERAUD, Joëlle BOZONNET, Marcel CURT, Raphaël DURET.

5. Point d'information sur le dossier « Sport Santé »

Bénédicte CERTAIN-BRESSON a envoyé des mails aux médecins qu'elle connaissait dans le secteur de Bourg-en-Bresse et a eu des retours très positifs globalement sur l'initiative menée à Strasbourg. Jean-Guy TABARY ajoute qu'il avait contacté une cinquantaine de médecins également qui se disaient être intéressés par cette initiative.

Sylvain EYMERY indique la nécessité de rédiger un premier dossier en parlant des initiatives existantes, en faisant un état précis des contacts pris auprès des médecins, puis adresser une lettre à l'attention de B Ziziemsky faisant la proposition que la Ville développe cette initiative localement.

==> Jean-Guy Tabary et Bénédicte Certain-Bresson centralisent les informations et élaborent projet qui sera validé lors de la prochaine plénière.

7. Questions diverses

Un conseiller citoyen, résident dans le quartier citadelle, explique qu'au mois d'Août, un panneau indiquait qu'une antenne-relais allait être implantée sur le toit d'un immeuble. Cela a suscité une mobilisation forte des citoyens qui se sont opposés à l'implantation des antennes, craignant que cela impacte sur le coût de l'immobilier et ne connaisse pas les risques liés à la propagation des ondes. Bourg Habitat avait donné l'accord pour poser une antenne relais. Le Maire s'est engagé à suspendre, compte-tenu de la mobilisation forte des citoyens. Il est rappelé l'importance que les habitants du quartier soient informés des suites données sur leurs revendications.

Plusieurs questions de proximité sont posées :

- Rue de Montholon, gros travaux d'un immeuble et aucun entretien n'est fait par l'entreprise. S'inquiète du fait que 38 appartements sont créés : pose une vraie problématique notamment en terme de stationnement pour les nouveaux riverains. Inquiétude de la densification de ce secteur et des problématiques de circulation que cela génère.
- Problématique de vitesse forte sur la rue des marguerites, les STOP ne sont pas respectés. Utile pour les sorties d'usines. En particulier sur les horaires début de journée et fin de journée.
- Les pistes cyclable n'ont toujours pas été retracées sur la rue Jules Ferry.
- Non-respect des implantations de terrasse sur l'avenue Alphonse Baudin. Vraie problématique pour les PMR. Nécessité d'intervention de la PM (côté pair avenue Alphonse Baudin).
- Immeuble Floriot sur le Bvd Jules Ferry : drogue, alcool, festif = étudiants. Une conseillère citoyenne a appelé le CROUS et la réaction de la direction a été forte. Pétition en préparation par les riverains à l'attention de la Ville. Sylvain EYMERY rappelle qu'il s'agit du domaine privé et que la Ville n'a donc pas compétence pour intervenir.
- Boulangerie et le Casino avenue Alphonse Baudin demandent à ce que les arrêts minutes soient rendus plus visibles : marquable au sol + panneau
- Réparer ressort du portillon du square Gounot
- Square Bel-Air, les bancs ont été supprimés. Il est demandé à ce qu'ils soient ré-installés.

Certaines questions de proximité ne sont pas relayées, compte-tenu du fait qu'elles ne font pas consensus au sein du conseil citoyen. Sylvain EYMERY indique que toutes les questions de proximité glanées par les conseillers citoyens lors d'échanges avec les habitants peuvent être relayées en séance plénière. Dans ce cas, le conseil citoyen a vocation à se saisir de la question et l'approfondir, en se rendant sur place pour examiner la problématique par exemple et en proposant une solution à la Ville. Néanmoins, lorsqu'il s'agit de petites réfections simples, il est préférable d'utiliser les canaux directs, tels que le numéro vert, la boîte mail démocratie locale, etc...

Pour finir, Alain Schillinger suggère qu'un véritable axe de travail autour du vélo soit développé au sein du conseil citoyen. Pour commencer, il suggère de recenser les « aller tout droit » et voir s'ils fonctionnent, puis de réaliser un diagnostic du retraceage des pistes cyclables. Il propose également d'entamer une réflexion pour développer la pratique du vélo à Bourg-en-Bresse et suggère, par exemple, de réaliser une charte d'engagement à l'attention de la Ville afin qu'elle s'engage à obtenir 3000 nouveaux cyclistes à moyen terme. Pour ce faire, il souhaiterait qu'un groupe inter-Conseils Citoyen soit constitué sur le sujet et se propose pour en être à l'initiative.



La prochaine réunion plénière aura lieu le :

Jeudi 5 Décembre 2013 à 19h (UFCV – Salle saturne)